

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

MARIAGES—Reinhard Zeller à Annie E. Berg, Oscar J. Fortail à Adèle F. Rawlins, Alphonse Dussang à Annie Perry, Andrew Jackson à Stella Jones, Mack Allen à Lilia Chatman, John Henry à Alice Taylor, Thornton Murphy à Anita Trufant, Joseph L. Mayer Adèle Heischer, Léon Didier Amélia Patisser, Maurice Blond à Emma V. Coffey, Hy R. Smith à Mattie H. Landry, Green D. Bullard à Eunice Brazzales, Geo. W. Preeley à Aley Harris, William W. Woolfolk à Celia B. Emmett.

NAISSANCES—Mmes T. Phillips, une fille; G. J. Rudolf, un garçon; H. M. Hardie, une fille; P. Foss, un garçon; L. Palmer, un garçon; F. L. Mischler, un garçon; H. Acker, une fille; A. J. Pinkney, une fille.

DECES—J. L. Harrison, 15 ans, Hôpital de Charité; Yve J. Lavigne, 63 ans, 3201 Bell; J. R. Seavyne, 7 mois, 2326; J. R. Seavyne, 7 mois, 1351 St. Thomas; Susan A. Barnes, 47 ans, 823 Bienville; Mmz Alfred Tolan, 64 ans, 2542 Annonciation; A. Tajan, 65 ans, 824 Oak; P. Parouss, 63 ans, Hôpital de Charité; M. Henry, 55 ans, Triou et Peters; F. P. Meyers, 9 mois, 914 Lizardi; Mme Rosa Osborn, 29 ans, Maison de Bon Pasteur; Olga Adams, 14 ans, 137 Howard; J. Hollman, 2 ans, 522 Congrès; Elvina L. Corner, 3 mois, 1014 avenue Lafayette; C. Bouchev, 44 ans, Hôpital de Charité; Ella S. Pierce, 52 ans, 2006 Bourbon; veuve Elizabeth Hobbs, 69 ans, Asile Fink; veuve Sarah W. Martin, 79 ans, Hôtel Dieu.

TRIBUNAUX

Cour Civile de District—Lampton Mercantile Co. vs L. C. Quinn, concession de jugement de \$37.02. Nicholas Burke Co. vs Albert Faber, réclamation de \$237.79 sur un compte courant. Anton Schwartz vs Dr Eugène Gaupp, habes corpus.

Marguerite Ruiz vs Waiser Ruiz, demande de divorce.

Carpet Co. vs Mme B. St. Pierre, réclamation de \$101.50. Theo. Broderick vs Samuel Maudslow, réclamation de \$182. Mme Hortensia Lamanière Caproniati vs John Caproniati, demande de divorce.

Succèsions ouvertes: Mme Lou Belle Heim, Mme Alice X. Tenneson.

Deuxième Cour Criminelle de Cité.

Juge A. M. Aoulin.

Comparutions: Andrew Desina, meurtrier; Morris Goldman, vol; Louis Medina, violation de l'acte 55 de 1861.

Condamnations: Philip Guidry, actes de violence, 25 d'amende ou 30 jours de prison; Laura Brown, larcin, 3 mois de prison.

Acquittés: Kittle Chair, actes de violence; Rout E. Lee, Arthur Cadden, vus. Envoyés devant la cour criminelle.

Clarence T. Denegre, Mathew Kieyia, port d'arme cachée.

FAITS DIVERS.

Rapport de la Bourse au Coton.

M. H. G. Hester, secrétaire de la Bourse au Coton, publie le rapport annuel pour l'année finissant le 31 octobre 1906 en un fascicule de cinquante pages qui renferme des renseignements du plus haut intérêt.

Accident de statistiques indiquant un mouvement d'affaires toujours croissant se trouvent les rapports des divers comités qui établissent de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans est une des mieux administrées du monde. Elle a acquis en ces dernières années un tel degré de prospérité que toutes ses dettes ont été éteintes.

Le nombre des membres dépasse aujourd'hui 550.

L'ancien préfet se tourna vers le greffier, qui demandait impossible et, se touchant le front il dit: —Le mal est là!

—Oui.

—Le père le sait?

—Oui.

—Quel remède?

—Le Picard fit un geste d'incertitude et ne répondit pas.

Le petit vieillard demanda: —Ainsi ce qu'il dit est vrai?

—Vous avez vu à la faute?

—Hélas!

—Cependant...

L'ancien dragon affirma: —Nous étions deux... Nous avons vu... Comment douter?

—Eussent vous avez gardé le silence? ... Vous ne l'avez pas interrogé?

—On interroge quand on n'a pas de certitude... Autrement pourquoi?

Les répliques du greffier étaient nettes et bravales.

—Oh! vous, le père! murmura le comte Menou en se levant.

Une expression sinistre, une grimace de dégoût et de haine crispait la lèvre du Picard qui riposta avec un accent féroce: —Le père? ... Qu'en savez-vous? ... C'est vous qui le dites.

Le juge de paix et le marquis se rapprochèrent.

Evidemment M. d'Arville venait de plaider la cause de Colette, car il conclut: —Je vous affirme mon cher

Procès peu commun.

Par l'intermédiaire de son avocat M. Walter Gleason, M. Anton Schwartz intenta devant la cour civile de district un action en habes corpus pour obtenir la mise en liberté de sa femme née Mamie Gaupp, qui est détenue contre sa volonté par des personnes s'adonnant au spiritisme, dit-il.

Il transa sur ce point M. Schwartz déclara qu'il a épousé Mamie Gaupp en février 1906 et qu'elle a vécu avec lui jusqu'au 23 novembre dernier; qu'à cette date le Dr Eugène Gaupp et Henrietta Gaupp ont induit sa femme à quitter le domicile conjugal et à s'installer au No 828 de rue Conti; que ledit Dr Eugène Gaupp a décidé Mme Schwartz à l'accompagner sous menace d'arrestation et de punition; que sa femme est détenue contre sa volonté, et que le Dr Eugène Gaupp a refusé de la lui laisser voir et l'a même menacé de violence.

M. Schwartz a déclaré à la cour qu'il avait reçu plusieurs lettres d'adresses du spiritisme le menaçant de violence et même de mort.

Une lettre datée du 12 mars et envoyée de la Nouvelle-Orléans à Mme Schwartz à Covington l'avertit qu'elle recevra la visite d'un "esprit" certain jour à midi, et qu'elle devra le remercier après qu'il aura frappé quelques coups sur l'armoire. Cette lettre est signée comme suit: Ton père qui te respecte toujours.

M. Schwartz a montré aussi une lettre écrite par sa femme à une personne qu'elle qualifie de "papa". Le juge Sommerville a immédiatement ordonné aux défendeurs d'amener Mme Schwartz au tribunal et de répondre à la requête du plaignant.

HOTEL DE VILLE

Debutant de la légalité d'une ordonnance autorisant à accepter comme dénommé de \$1000 comme compensation pour des dommages causés à la ville par la compagnie de chemin de fer N. D. et San Francisco, dans les rues 656 et 657, le maire Behrman a décidé de ne pas la signer avant d'avoir consulté l'avocat de la ville.

A une réunion des membres du Bureau des affaires de la Nouvelle-Orléans tenue hier après-midi les derniers arrangements pour le voyage de la délégation qui représentera la ville à la conférence nationale des ports et rivières qui se tiendra à Washington les 6 et 7 décembre prochain ont été faits.

Les délégués quitteront la Nouvelle-Orléans lundi soir, et c'est là le maire Behrman a expédié les affaires de l'administration aussi rapidement que possible afin de partir avec eux.

Les noms de MM J. T. Hayden, Emory Munchow, H. C. Leake, le révérend J. T. Lambert, et J. L. (Orator) ont été soumis au maire pour les fonctions de commissaires de l'avenue Louisiana, avec prière de les recommander à l'approbation du conseil municipal.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications

Boch E. E. de Montluzin à Jean Labau, terrain, Piété, Louisia, Bourgogne, Rempart, 445.79.

Jean Labau à la Columbia Brewing Company, même terrain, \$5500.

Vve Jos. Noy à Wm Surgi et a. 3 terrains, St-Philippe, Gayoso, Saucedo et Ursuline, \$1500.

John et Hy Worner aux mêmes 2 terrains, Solomon, d'Hémecourt, Baudin et av. Carrollton, \$1100.

Jean B. Esnard et als à J. R. Le Gallier 2 terrains, Constance, Lyon, Bordeaux, Laurel, \$1575.

Vve Jos. Noy à Wm Surgi terrain, Saucedo, St-Philippe, Gayoso, Ursuline, \$500.

Pierre Montagnet à Jos. Hy Lafare terrain, Lopez, De Soto, Rendon, Esplanade, G. R. St-Jean, \$1500.

John Sabuqué à The Savings & H. Assn terrain, Gayoso, Dupré, Dumaine, St-Philippe, Bellechasse, \$500.

Acquéreur à Mme John Sabuqué même propriété, \$500.

Geo. Vourthes à Mlle May Caron, terrain, Lopez d'Hémecourt, Rendon, Baudin, \$1400.

CUTICURA REND CHEVELU

Une Boîte de Cuticura Débarasse le Cheu Cheveu des Pellicules et Fait Pousser les Cheveux.

UN PAIN DE SAVON CUTICURA

A W. Taft, Independence, Vie, écrit: "J'avais depuis douze ans souffert de cheveu et des pellicules que rien ne pouvait empêcher. Je finis par acheter une boîte d'Onguent Cuticura et un pain de Savon Cuticura, qui firent disparaître les pellicules et arrêtaient la chute de cheveu. Mes cheveu poussaient maintenant aussi bien que jamais. J'ai même beaucoup de beaux Casseux comme savons toilette, (écrit) A. W. Taft, Independence, Vie."

LES COURSES.

Résultats des courses d'hier: Première course, 3/4 mile—Gold Bird (Keyes) 71, 3me; Tyrollan (C. Morris) 401, 3me.

Deuxième course, 5/8 mile—Sudha (McGee) 51, 1er; Frank Fisher (C. Fisher) 81, 2me; Monere (Delaby) 151, 3me.

Troisième course, 1 mile—Becher (Keyes) 71, 3me; Flaviyng (Martin) 301, 2me; Pride of Woodstock (Treman) 501, 3me.

Quatrième course, 1 mile et 70 yards—James Reddick (L. Smith) 65, 1er; Excitement (Morris) 92, 2me; Goldmate (McDaniels) 21, 3me.

Cinquième course, 5/8 mile—Bart (Aubuchon) 41, 1er; Bullen Arrol (Noy) 31, 2me; Dry Dollar (Garner) 71, 3me.

Sixième course, 1 1/16 mile—Quinn Brady (Garner) 95, 1er; Dr McJuer (Martin) 21, 2me; Red Coat (Aubuchon) 401, 3me.

CREVAUX INSCRITS DANS LES COURSES D'AUJOURD'HUI:

Première course, 5/8 furlongs—Lady Carol 109, Conflagration 110, Tom Mankins 107, Bill Phillips 112, Kolinor 111, Taura 100, Alrabip 109, Cannon Ball 113, Alencon 110.

Deuxième course, 3/4 mile—Attingham 105 livres, Lucky 95, Toboggan 104, Fantasia 92, Meadow Breeze 108, Charlie Eastman 105, Mortlo 98, De Oro 95.

Troisième course, 1 mile—Mart Gentry 105 livres, Bellindian 108, The Englishman 108, Oubiro 108, Hannibal 105, Woodrow 105, Auditor 105, Virgie Withers 105, Old Stone 108, Florzel 105, Dr Sprull 108.

Quatrième course, Crescent City Stakes, 5/8 furlongs—Morias 112, Bitter Miss 112, Royal Breeze 118, Sir Toddington 118, Glamor 112, Colony 112, Cors Price 115.

Cinquième course, 1 1/16 mile—Mac Lytle 83 livres, Cashier 103, Heikerson 104, Sanction 96, Little Scout 107, Mamie Algol 106, Safety Light 103, Flaviyng 97, Footlight's Favorite 98.

Sixième course, 1 mile et 20 yards—Fay Templeton 105, Matador 105, Gordon 105, Henry W. Watson 103, Globe Runner 94, Jsravite 100, Laupandore 102, Oberon 101, Butter Brown 99, Orient 101, Foreigner 100, Odd Ella 98, Selfish 107.

Septième course, 5/8 furlongs—Extère 104 livres, Claque 108, Preston 108, McJuer 109, Sir Walter Rollin 109, Verdant 105, Wood Claim 104, Glen Gallant 112, Margaret M 101, Simplicity 110, Wind Indian 108.

Mariage dans la prison.

Un mariage qui ne manque pas de pittoresque a été célébré hier dans la prison de parisi en présence d'une douzaine de prisonniers, de quelques visiteurs et de députés-sénéral, le mariage de George W. Dursey, un noir actuellement en état d'arrestation, et d'une jeune Etie de couleur du nom d'Adeline Harris.

Le capitaine Barney Dreyfus, greffier de la prison, et Emile Bruneau ont été les témoins, et c'est le révérend T. J. Johnson, de la chapelle Wesley, qui a officié.

Il est très probable que ce mariage aura pour conséquence la mise en liberté de Dursey, car il n'a à répondre à la justice que d'une accusation délicate prise il y a quelques jours contre lui par celle qui est aujourd'hui sa femme.

L'échouement de "Corinth".

Le vapeur anglais "Corinth" est toujours échoué au Grand Caïman, à l'est de la Jamaïque, et les capitaines M. W. J. Hammond et Cie ne connaissent pas encore l'étendue des avaries. Ce navire porte une cargaison de bois précieux plus importante probablement qu'aucune de celles qui aient jamais été expédiées à notre port.

Comme le Grand Caïman est en dehors de la route, que suivent les vapeurs de grandes lignes il s'écoulera plusieurs jours avant qu'on ait des nouvelles précises de l'accident.

Les consignataires ont reçu des télégrammes de la maison Menget et Cie, de Louisville, propriétaire de la cargaison, qui travaillait sur la valeur du bois à bord du "Corinth" dépassé \$50,000.

Ce bois est de l'acajou de l'Afrique Occidentale, le plus recherché de tous, et c'est la première cargaison qui en soit envoyée aux Etats-Unis.

Il est à espérer que le "Corinth" sera remis à flot et qu'il entrera dans notre port d'ici quelques jours. Cette première cargaison d'acajou d'Afrique est peut-être le point de départ d'un trafic important.

Chute

Pendant que Chas Mitchell, un homme de couleur, dormait sur la galerie de sa demeure, rue St. Charles, hier après-midi, il est accidentellement tombé d'une hauteur de 15 pieds, se blessant grièvement à la tête. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

AVIS SPECIAUX.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA PROPRÉTÉ SAVINGS TRUST AND BANKING COMPANY.

Nouvelle-Orléans, Le 30 octobre 1906

Les actionnaires de la Property Savings Trust and Banking Company ont été avisés par la présente que les dividendes de cette corporation devant être versés à nos bureaux de banque et bureaux de dépôt de la ville de New Orleans, le 1er novembre 1906, de midi à 2 heures p. m., dans le but de donner et pour accepter les dividendes, les actionnaires sont priés de se rendre à nos bureaux de banque et bureaux de dépôt de la ville de New Orleans, le 1er novembre 1906, de midi à 2 heures p. m., dans le but de donner et pour accepter les dividendes.

1—Pour accepter le nombre des dividendes de quinze à vingt.

2—Pour accepter l'action par le bureau des Directeurs de ce plus de trois Vies-Présidents de cette banque.

3—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

4—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

5—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

6—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

7—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

8—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

9—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

10—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

11—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

12—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

13—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

14—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

15—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

16—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

17—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

18—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

19—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

20—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

21—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

22—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

23—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

24—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

25—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

26—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

27—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

28—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

29—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

30—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

31—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

32—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

33—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

34—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

35—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

36—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

37—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

38—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

39—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

40—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

41—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

42—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

43—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

44—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

45—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

46—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

47—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

48—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

49—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

50—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

51—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

52—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

53—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

54—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

55—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

56—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

57—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

58—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

59—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

60—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

61—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

62—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

63—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

64—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

65—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

66—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

67—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

68—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

69—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

70—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

71—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

72—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

73—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

74—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.

75—Pour accepter l'article XIII de la charte de cette banque.



Déraillement.

Le car No 218 de la ligne Villieré à déraillé à l'angle des rues Villieré et Bourbon hier matin vers huit heures et demie. Wm Bush, un charpentier, qui travaillait sur la voie, a été blessé à la jambe. Il a été conduit à son domicile rue Port, 1326.

Coup de contenu

Au cours d'une querelle survenue hier après-midi à l'angle des rues Liberté et Bienville entre Mamie Andrews et Jim Brown, tous deux de couleur, ce dernier a reçu un coup de couteau dans l'épaule.

JAMES BONNOT,

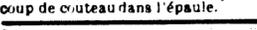
Successeur de JOHN BONHOT

EMILE LE BLANC, Directeur.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1042.

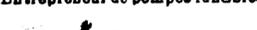


Téléphone No 408.

E. LAUDUMIEY & CO.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.



1108 et 1112 Nord Remparts.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les occasions funéraires.

M. ADER, G. J. NOTHE

ADER & MOTHE,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nouvelle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4376.

AVIS.—Nous sommes les seuls entrepreneurs de la Société Française de Bienville et d'Arbonne Matériel de la Nouvelle-Orléans. 30 août—1906

TELEPHONE 988.

JOSEPH RAY,

Succ